

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
879<sup>e</sup> RÉUNION  
11 SEPTEMBRE 2019  
ADDIS-ABEBA

PSC/PR/COMM.2 (DCCCLXXIX)

COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUÉ

**Adopté par le Conseil de paix et de sécurité lors de sa 879<sup>e</sup> réunion tenue le 11 septembre 2019 sur le rapport de sa visite de terrain entreprise en Gambie du 28 au 31 juillet 2019.**

Le Conseil de paix et de sécurité,

***Prenant acte*** de la déclaration faite par le représentant permanent de la Gambie, Ambassadeur Sulayman Alieu Jack sur la situation post-conflit en Gambie ;

***Rappelant*** ses déclarations antérieures sur la situation en Gambie, notamment le Communiqué [PSC/PR/COMM.(DCXCIV)] adopté lors de sa 694<sup>e</sup> réunion tenue à Addis-Abeba le 15 juin 2017, dans lequel le Conseil demandait à la Commission de fournir tout le soutien nécessaire à la Réforme du Secteur de la sécurité en Gambie

***Exprimant*** sa solidarité au gouvernement et au peuple gambien et ***réaffirmant*** son engagement et sa disponibilité à continuer à soutenir le peuple gambien en remédiant aux défis auquel leur pays fait face, conformément aux instruments et aux principes pertinents de l'UA.

Agissant en vertu de l'Article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité :

1. ***Félicite*** le gouvernement gambien pour son engagement à mettre en œuvre les réformes et pour les progrès enregistrés et ***encourage*** le gouvernement à accélérer les processus nécessaires de prise de décision, afin de faciliter la mise en œuvre rapide des différentes réformes ; à cet égard, ***réitère*** son engagement à continuer à soutenir les efforts visant à accélérer la mise en œuvre de toutes les tâches relatives à la transition, notamment les différentes réformes ;
2. ***Félicite*** également le gouvernement de la Gambie pour ses efforts soutenus en vue de consolider la démocratie dans le pays à travers, entre autres, le processus actuel des réformes, qui contribueront de manière significative à la promotion de la stabilité de même que de la croissance économique et de la prospérité dans le pays ;
3. ***Encourage*** le gouvernement à tirer les leçons de l'histoire politique récente du pays pour rétablir la confiance parmi les acteurs politiques ; confiance sans laquelle les réformes envisagées pour stabiliser le pays pourraient ne pas engendrer les résultats escomptés ;
4. ***Félicite*** la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour son soutien soutenu aux réformes générales et aux efforts de stabilisation déployés par le gouvernement de la Gambie, notamment dans le contexte de la Réforme du Secteur de la sécurité (RSS) ;
5. ***Souligne*** la nécessité de la réforme de la fonction publique, aux fins d'améliorer la capacité du gouvernement à exécuter son mandat avec davantage d'efficacité ; bien plus ***encourage*** le gouvernement à pleinement s'appropriier et à jouer, entre autres, un rôle de premier plan dans la conduite de la RSS en créant des comités de pilotage spécialisés et

totallement outillés et, fondés sur les besoins exprimés par les différentes institutions en charge de la sécurité nationale ;

6. **Souligne** l'importance d'intégrer les questions d'égalité hommes-femmes et des jeunes et d'inclure un pourcentage raisonnable de femmes dans le processus de réformes, afin de permettre une participation effective des femmes et des jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière pour répondre à leurs légitimes attentes ;

7. **Lance un appel** à tous les partis politiques et autres parties prenantes gambiennes pour qu'ils privilégient les intérêts nationaux sur tout autre intérêt et désamorcent les tensions existantes à travers un processus de dialogue authentique, et qu'ils participent pleinement au processus de réformes visant à améliorer leur pays ;

8. **Souligne** la nécessité pour le gouvernement de renforcer les capacités de ses institutions de sécurité, afin de leur permettre de s'acquitter plus efficacement de leur mandat constitutionnel ou de leur responsabilité de maintien de la sécurité nationale lorsque l'ECOMIG se retirera éventuellement de la Gambie en mars 2020; à cet égard, **félicite** l'ECOMIG pour le rôle important joué dans la stabilisation du pays et **souligne** que le retrait de l'ECOMIG doit être basé sur des conditions et effectué de manière qui préservera les avancées enregistrées à ce jour et n'aboutira pas à un vide sécuritaire dans le pays;

9. **Souligne** le rôle crucial joué par le TRRC en Gambie, à savoir que son noble processus peut potentiellement faciliter la transition du pays de son passé; dans ce contexte, **demande** au Président de la Commission de charger la nouvelle Agence de développement de l'Union africaine, anciennement le NEPAD, de faciliter la mobilisation des ressources financières nécessaires du continent, y compris la Banque africaine de développement et d'autres partenaires bilatéraux clés, afin de soutenir ce processus critique en vue de préparer la voie à une réconciliation nationale et à un apaisement appropriés en Gambie;

10. **Félicite** tous les partenaires internationaux pour leur soutien continu à la Gambie et les **exhorte** à honorer les engagements pris lors de la Conférence des donateurs pour la Gambie à Bruxelles ; **exhortes-en outre** tous les partenaires à continuer d'apporter leur soutien au Gouvernement de la Gambie de manière coordonnée, conformément aux priorités définies par la Gambie, et à assurer l'appropriation nationale de la mise en œuvre réussie de toutes les réformes ;

11. **Reconnaît** le rôle positif joué par l'équipe de soutien technique de l'UA en Gambie (ESTGUA) dans le processus de réformes en Gambie et **prend note avec préoccupation** des défis financiers rencontrés dans l'exécution de son mandat ; à cet égard, **demande** au Président de la Commission de mobiliser de toute urgence des ressources financières durables pour les activités de l'ESTGUA ;

12. **Adopte** le rapport de sa mission de terrain en Gambie effectuée du 28 au 31 juillet 2019, ainsi que ses recommandations, et **demande** à la Commission de l'UA de le distribuer à toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre des recommandations ;
13. **Exprime sa gratitude** au peuple et au Gouvernement de la Gambie, à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à l'ESTGUA pour le soutien apporté à la délégation du CPS lors de sa visite ;
14. **Décide** de rester activement saisi de la situation en Gambie.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2019-09-11

# Peace and Security Council 879th Meeting 11 September 2019 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security Council (PSC)

African Union Commission

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/6863>

*Downloaded from African Union Common Repository*